

La société [CATERPILLAR FRANCE](#) / T : 04.76.23.70.00 avait annoncé en avril 2014 la fermeture du site de Rantigny, spécialisé dans la fabrication de machines dédiées à la construction de routes, entraînant le licenciement de 244 salariés. Lundi dernier se tenait ainsi au conseil de prud'hommes de Beauvais l'audition de 178 ex-employés qui ont contesté le motif de licenciement économique par le groupe. Ils estiment que l'entreprise n'a pas cherché véritablement un repreneur, et réclament des dommages et intérêts pour licenciement abusif. Un point de procédure a amené au renvoi du dossier devant la cour d'appel d'Amiens. Caterpillar a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros en 2015. www.caterpillar.com